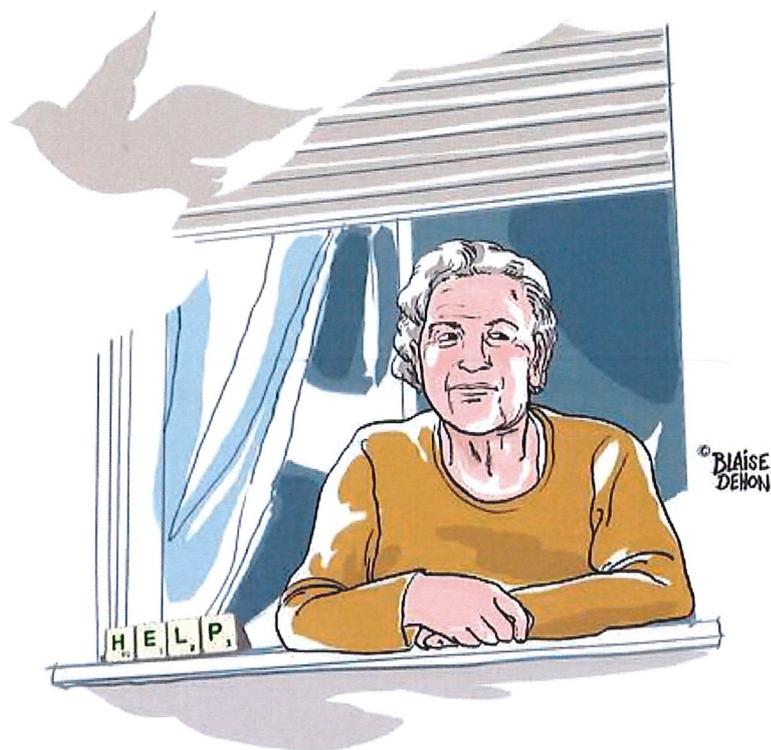


Dans quel genre de société vivons-nous pour laisser des êtres humains dormir dans leurs excréments ?

Une refonte du système des maisons de repos, dans son ensemble, s'impose. À commencer par revoir les normes d'encadrement et de financement afin que les profits réalisés le soient au bénéfice des résidents et du personnel.



©Blaise Dehon

Abonnez-vous à La Libre avec notre offre spéciale 6 mois achetés = 6 mois offerts !

Contribution externe
Publié le 15-02-2022 à 10h20

**Par Dominique Langhendries pour Respect Seniors,
Amandine Kodeck pour Infor-Homes,
Valentine Charlot et Caroline Guffens pour Le Bien Vieillir,
Gaelle Gallet pour Senoah,
Maité Frerotte pour Espace Seniors et
Violaine Wathelet pour Énéo.**

Le scandale français Orpea, dénoncé par le journaliste Victor Castanet dans son livre *Les Fossoyeurs* met à jour des pratiques inacceptables qui touchent tant les résidents que le personnel : rationnement des résidents au niveau alimentaire et soins quotidiens (protections pour l'incontinence), escarres non soignées, mobilité peu stimulée, non-remplacement d'emplois, détournement d'argent public, tromperie envers les résidents et les familles sur la qualité liée au coût très élevé de ce type de structure... Honteux mais pas nouveau... !

Orpea hier, demain un autre

Si la France n'est pas la Belgique, et si, fort heureusement, tous les établissements ne suivent pas l'exemple d'Orpea, reste que la situation de notre pays n'est pas exemplaire. Car les logiques de profit qui génèrent ces situations insupportables et l'aveuglement des politiques ou le manque de discernement de ceux-ci sont dénoncés depuis longtemps par nos associations. Aujourd'hui c'est Orpea, hier c'était une autre structure et demain sans doute encore un autre groupe. Les associations qui œuvrent dans le domaine de la maltraitance reçoivent en effet des plaintes à propos d'autres groupes qu'ils soient associatifs, privés commerciaux ou publics. Résidents délaissés et seuls, professionnels démunis et culpabilisés, manque criant de formations et de supervisions qualitatives, sens et valeurs du travail invisibles, pratiques maltraitantes qui poussent au burn out, familles qui tentent de s'interposer malgré la crainte de représailles, etc. À ces violences visibles s'ajoutent des pratiques plus insidieuses et quotidiennes qui font le lit de l'âgisme comme l'infantilisation, le non-respect des droits à décider de sa vie, faire à la place plutôt qu'avec, etc.

Le privé à but de lucre est majoritaire

Publicité

En Belgique (la gestion et le contrôle des MR/S sont régionalisés), la répartition des lits de maisons de repos (MR) et de maisons de repos et de soins (MRS) montre que le

secteur privé à but de lucre est majoritaire : "selon la dernière étude disponible au niveau belge, en Région flamande 25 % des établissements appartiennent au secteur public, 54 % au secteur associatif et 21 % au secteur lucratif alors qu'en Région wallonne, 25 % des établissements appartiennent au secteur public, 20 % à l'associatif et 54 % au secteur lucratif. En Région de Bruxelles-Capitale le pourcentage d'établissements aux mains du secteur lucratif est le plus important (61 %), alors que seulement 17 % des établissements ressortent du secteur associatif et 22 % du secteur public" (1). À ce constat, s'ajoute une logique de concentration où **sept grands groupes d'investissement** < <https://mirador-multinationales.be/textes/secteurs/article/la-privatisation-du-secteur-des-maisons-de-repos-et-de-soins-en-belgique#nb6> > exploitent 40 % de lits du secteur privé lucratif à Bruxelles et 18 % en Wallonie (2).

Un service commercial pour répondre à la souffrance

Ainsi, la privatisation et la concentration du secteur sont l'une des causes principales des situations de maltraitance car la rentabilité et le profit sont généralement les objectifs premiers des structures. Quitte à rationner les résidents et à exploiter le personnel tant que les poches des actionnaires se remplissent de dringuelles. En effet, comment répondre par un service commercial à la fragilité, à la souffrance, à la crainte, à la solitude, à des relations familiales tendues, à des réalités de fin de vie... ?

Nécessité d'une vision à long terme

Le plus terrible dans toute cette histoire c'est que ces dérives sont connues. Cela fait des années que nos associations dénoncent la conjugaison de l'hébergement et de l'accompagnement des aînés les plus vulnérables avec la rétribution d'actionnaires, luttent contre ces situations de maltraitance, tentent de modifier les normes, accompagnent les familles dans la recherche d'un lieu de vie adéquat et dans la dénonciation de faits interpellant. Pourtant, les évolutions restent minimales et le politique semble incapable d'anticiper une refonte du système dans son ensemble. Car c'est bien d'une vision à long terme dont nous avons besoin et non de modifications à la marge en réponse à chaque nouveau scandale. Devons-nous attendre le prochain ?

Des sanctions immédiates

Publicité

Nous osons espérer que non ! Et nous demandons au politique de revoir les normes d'encadrement et de financement afin que les profits réalisés le soient au bénéfice des résidents et du personnel, d'encadrer différemment les prix pratiqués par les MR/S, de renforcer les moyens (tant financiers qu'humains) et les compétences des services d'inspection en les dotant de capacités de sanctions immédiates en cas de dysfonctionnements avérés. Que les réformes à venir soient garantes d'une nouvelle législation plus qualitative et soucieuse de l'intégration des résidents et de leurs proches dans les décisions qui les concernent, qu'elles mettent au centre de leurs exigences la qualité de toutes ces vies qui se poursuivent.

Parce que rappelons-nous que derrière les pages de Victor Castanet, derrière les murs de certains lieux d'hébergement, ce sont des hommes et des femmes qui souffrent. Dans quel genre de société vivons-nous pour laisser des êtres humains dormir dans leurs excréments ?

=> (1) Rombeaux, J-M., *"Maison de repos et maison de repos et de soins. Radioscopie du secteur public 2017"*, étude, Fédération des CPAS/Brulocalis, Union des villes et des communes de Wallonie ASBL, 2017.

=> *Titre original : La fosse aux aînés : une réalité déjà bien connue.*